

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 09 / mai 2012 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

Par rapport aux premiers chiffres publiés début avril, le Conseil International des Céréales a révisé à la baisse, dans son rapport du 26 avril, la prévision portant sur la production totale de céréales (hors riz) en 2012/13 : - 7 Mt, un recul essentiellement imputable au blé (- 5 Mt). En ce qui concerne le maïs, le chiffre de 900 Mt est maintenu (rappelons que le seuil des 800 Mt a été franchi il y a quatre ans seulement, en 2008/09). Ce mois-ci encore, le marché des oléagineux, qui se prépare à des baisses de récolte (de soja en Amérique, de colza dans l'Union européenne), influence notablement les marchés céréaliers.

MONDE

> Maïs américain : l'optimisme est de mise

Actuellement, le marché américain présente un double visage. Il reflète, d'une part, une fin de campagne 2011/12 tendue, à l'image de l'ensemble de la saison, donc des primes élevées sur le marché physique pour des livraisons d'ici la fin de l'été. A l'inverse, les prix sur la nouvelle campagne témoignent de la perspective d'une récolte record, qui combinerait la plus vaste surface depuis 1937 et une hypothèse de rendements élevés (tendanciel) ; en outre, la progression rapide de la végétation conduit déjà une partie des observateurs à parier sur une moisson précoce, susceptible de soulager la tension du marché dès la deuxième quinzaine du mois d'août.

Si l'optimisme prévaut actuellement, rappelons qu'aucun des ces trois éléments n'est pour le moment certain. Dans l'attente de chiffres fiables sur les semis effectivement réalisés, il convient d'accorder une attention particulière au marché du soja, dans la mesure où, aux États-Unis, les semis de maïs et de soja sont effectués dans les mêmes zones géographiques donc en concurrence directe, bien que les sojas soient semés un peu plus tardivement (le 29 avril, les semis étaient réalisés à hauteur de 53% pour le maïs et 12% pour le soja).

> Offre mondiale d'oléagineux : l'étau se resserre

Le marché du soja est actuellement l'objet de deux facteurs d'offre haussiers (auxquels s'ajoute une prévision de faible récolte de colza dans l'UE) : la dégradation des récoltes sud-américaines et la réduction prévue de la surface semée aux États-Unis, une intention des pro-

ducteurs connue depuis plus d'un mois mais que les enquêtes récentes semblent confirmer.

Si l'on retient, au vu des dernières estimations, des chiffres de production de soja de 65 Mt pour le Brésil (2010/11 : 75 Mt) et de 42 Mt pour l'Argentine (49 Mt), soit 107 Mt au total, la récolte des deux principaux producteurs d'Amérique du Sud accuserait une baisse de 17 Mt par rapport à l'an passé, soit un recul de 16 %. Depuis les 127 Mt qui constituaient l'estimation de l'USDA en novembre 2011, la révision à la baisse des attentes est donc de 20 Mt.

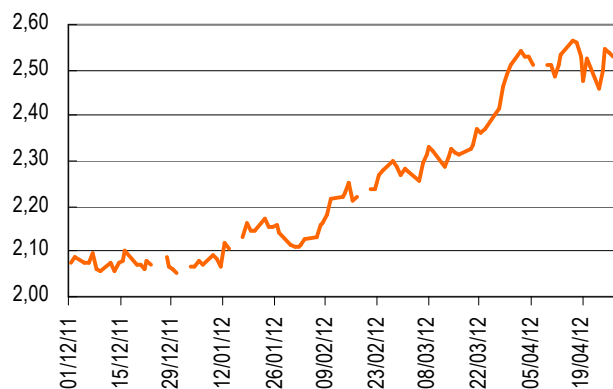
La demande se reportera, et se reporte déjà, vers les États-Unis. Or, les intentions de semis publiées par le ministère américain de l'Agriculture le 30 mars dernier indiquent une surface en soja inférieure à celle de l'an dernier (-1 %), ce qui obère la capacité du bilan américain à satisfaire la part de demande à laquelle Brésil et Argentine ne pourront pas répondre.

> États-Unis : un report possible vers le soja plus théorique que crédible

La principale question qui se pose aujourd'hui est de savoir dans quelle mesure la hausse constatée du prix du soja par rapport à celui du maïs aura fait changer d'avis les producteurs américains au moment de réaliser les semis.

La courbe ci-dessous représente l'évolution du ratio entre les prix " nouvelle récolte ", sur le marché à terme de Chicago, du soja (échéance novembre 2012) et du maïs (échéance décembre 2012).

Ratio prix du soja / prix du maïs



Source : CIC d'après CME

L'épisode de renchérissement du soja par rapport au maïs, qui a débuté à la mi-janvier 2012, a propulsé le ratio de prix, un peu inférieur à 2,1 en début de période, à des niveaux de l'ordre de 2,3 fin février, 2,4 fin mars puis 2,5 en avril. Or, on considère généralement que le soja, qui affiche des rendements 3 fois inférieurs en moyenne à ceux du maïs mais nécessite moins d'intrants, est rentable par rapport au maïs dès l'instant où son prix est au moins égal à 2,4 fois celui du maïs.

> Au-delà du ratio des prix, les contraintes de terrain

Il faut toutefois se garder d'une interprétation systématique de ce ratio. Des éléments indépendants du rapport de court terme entre les prix de marché entrent en jeu au moment de la décision d'affectation des sols, comme le soulignait le consultant américain World Perspectives fin avril. Des enquêtes menées de manière informelle auprès de producteurs mettent en évidence des facteurs décisionnels qui, une fois en place, s'apparentent à de véritables rigidités. C'est le cas, par exemple, d'un investissement récent, restant à amortir, dans des installations de stockage et de séchage du maïs, voire même dans un semoir à maïs pour les producteurs des régions périphériques de la zone historique de production (qui sont précisément les zones où les hausses de surface prévues sont les plus marquées), ou encore un itinéraire cultural dans lequel la fertilisation du sol, en prévision de l'implantation du maïs, a déjà eu lieu, à l'automne dernier.

> L'assurance récolte, à la fois élément d'explication et verrou aux choix d'assolement

Un autre facteur est à considérer, qui serait même, de l'avis de certains analystes américains, le facteur ayant eu le plus de poids sur le choix d'allocation des terres. Il s'agit de l'assurance récolte qui, aux Etats-Unis, s'est généralisée. Le prix " de base " qui fonde la garantie est la moyenne des prix de clôture enregistrés sur le marché à terme de Chicago, tout au long du mois de février, pour l'échéance décembre en maïs, novembre en soja. Or le prix de base du maïs est jugé très attractif cette année (5,68 \$/boisseau, soit près de 224 \$/t). Le niveau de garantie apporté par le système assurantiel serait un facteur décisif dans les choix d'assolement faits en ce printemps 2012. Par ailleurs, dans la mesure où les producteurs qui s'engagent dans un tel système sont bien évi-

demment liés par le choix de la culture assurée, il y a tout un pan de l'assolement qui a été verrouillé, au 15 mars, date limite de souscription.

> La double culture comme marge de manœuvre

Au total, si l'opinion selon laquelle il y aurait peu de changements à attendre par rapport aux intentions de semis est avérée, il restera aux surfaces cultivées en soja la marge de manœuvre correspondant à la pratique de double récolte, blé puis soja sur une même parcelle. La double récolte devrait susciter l'intérêt de nombreux producteurs cette année, en raison des prix élevés du soja. Il convient de préciser que dans ces conditions de culture, le rendement en soja est toutefois bien inférieur au rendement traditionnel.

Les attentes sur la production américaine 2012 de maïs sont d'autant plus fortes que la Chine, toujours susceptible de modifier significativement le niveau de la demande mondiale, semble prendre une part importante à la récente vague générale d'achats. Dans la semaine s'achevant le 26 avril, l'USDA a recensé un volume hebdomadaire de vente proche de 3,5 Mt, portant sur du maïs ancienne et nouvelle récolte, juste en-dessous du record historique enregistré en janvier 1991, lorsque l'URSS avait acheté 3,7 Mt en une seule journée.

> Du blé en abondance aux US, moins de visibilité ailleurs

Aux États-Unis, la production de blé d'hiver de qualité, le Hard Red Winter, qui est aussi la classe de blé majoritaire dans la production américaine (plus de 40 % en moyenne), s'annonce très importante. Les premiers échos du tour de plaine, qui a débuté le 1er mai dans le Kansas, premier Etat producteur de cette catégorie de blé, sont particulièrement positifs. Contrairement à l'an dernier, marqué par une sécheresse sévère dans la partie sud des grandes plaines, la région a bénéficié de conditions météorologiques très favorables à la croissance des plants. On a d'ailleurs assisté ces derniers jours à un mouvement massif de liquidation des positions sur le marché à terme américain, où les positions courtes ont renoué avec leurs plus hauts historiques. L'USDA va publier le 10 mai ses toutes premières estimations de production de blé d'hiver fondées sur la situation agronomique et non sur des hypothèses tendancielles. Des analystes locaux avancent déjà un chiffre total de blé d'hiver (qui prend en compte le recul des classes SRW et WW) de 45,5 Mt, supérieur de près de 5 Mt à celui de l'an passé. Parallèlement, les semis de blé de printemps ont progressé très rapidement dans les plaines du Nord. Les semis précoces étant une première condition de rendement élevé, ce constat a permis de relâcher la tension qui s'exerçait (suite à des intentions de semis nettement inférieures aux attentes) sur le marché à terme de Minneapolis, où est coté le Hard Red Spring, et de réduire l'écart avec les cotations du SRW et du HRW.

Dans l'Union européenne, les craintes liées à la sécheresse se sont quelque peu apaisées à la faveur du retour des pluies. Mais les dégâts liés au gel, eux, semblent plutôt devoir se confirmer, notamment en Allemagne et en Europe centrale. Dans ce contexte, les achats espagnols de blé fourrager sont le principal soutien des prix communautaires.

Du côté de la CEI, la situation est contrastée. L'état des cultures est bon en Russie, où les pertes hivernales sont plus faibles qu'en moyenne et la production est attendue à un niveau au moins égal à celui de l'an dernier. En Ukraine, on prévoit toujours une baisse de production de blé d'hiver de l'ordre de 30 % par rapport à 2011, non compensée par les semis de printemps qui portent sur des surfaces marginales en blé, tandis que la sécheresse que connaît le Kazakhstan compromet sérieusement les perspectives de production.

> Marchés à terme : en route vers l'ère du 24/7 ?

Le Chicago Mercantile Exchange - Chicago Board of Trade (CME - CBOT), place mondiale de référence pour les cotations du maïs, du soja et du blé, sera confronté à partir de la mi-mai à de nouveaux concurrents américains. Si ces derniers s'annoncent plus avantageux pour leurs clients que le CME, en termes de frais de gestion, la principale innovation est d'un autre ordre.

Le premier de ces concurrents est un marché à terme d'importance, l'InterContinental Exchange (ICE), basé à Atlanta, qui gère notamment les contrats sur les céréales et le canola de la bourse canadienne Winnipeg Grain Exchange. Cette bourse aux grains a relancé récemment des contrats sur le blé de printemps et en a ouvert un autre sur le blé dur canadien, misant sur les perspectives de développement du marché qu'ouvre la suppression du monopole du Canadian Wheat Board début août 2012. Le deuxième est une bourse new-yorkaise de moindre envergure, ELX. Ces deux bourses s'appêtent à lancer (à la mi-mai pour ICE, à une date restant à préciser pour ELX) des contrats à terme sur le maïs, le blé et le complexe soja, dont les échéances et les spécifications seront identiques à celles du CME. La nouveauté vient du mode de transaction, exclusivement électronique (le CME conserve un faible volume à la criée), et de la plage horaire de transaction, qui serait de 22 heures par jour. Comme on pouvait s'y attendre, le CME a immédiatement décidé de couvrir la même plage horaire.

Il reste à savoir si ces deux concurrents prendront au CME un volume de transaction significatif. En attendant, ces horaires étendus vont permettre aux intervenants sur le marché de prendre des positions à l'achat ou à la vente dès la publication des rapports de l'USDA (intentionnellement publiés à 8h30, tandis que le CME ouvrait traditionnellement à 10h15). Ils vont également bouleverser l'organisation des opérateurs, commerciaux ou non, qui cherchent déjà des solutions pour mobiliser leurs équipes sur une telle plage horaire.

UNION EUROPÉENNE

> Maïs : 2,7 Mt exportable vers les pays tiers, un record depuis la campagne 1997/98

A moins de deux mois de la fin de campagne, le total des certificats d'exportation toutes céréales délivrés à la date du 1 mai atteint 19,2 Mt, légèrement en dessous de la moyenne quinquennale de 21 Mt. Etant donné la chute des exportations de blé tendre (11,5 Mt contre 16,8 Mt la campagne précédente à la même période), due principalement au retour de la Russie à l'exportation et à la réduction du disponible exportable de l'Allemagne et de la

France, le total des exportations communautaires vers les pays tiers reste à un niveau élevé en raison, notamment, d'un chiffre historique d'exportations de maïs. Celles-ci s'élèvent à 2,5 Mt début mai, soit près du double de la moyenne quinquennale.

Pour le blé tendre, le couple franco-allemand devrait réaliser à lui seul 82% du total exporté (14 Mt). La part de marché de la France est de 64%. La Roumanie est également très compétitive, avec près de 666 000 t exportées vers les pays tiers fin février selon les statistiques douanières. Le chiffre de 900 000 t annoncés par certains opérateurs pourrait donc être atteint. Les pays de destination sont d'abord africains, à hauteur de 70% du total exporté, dont plus de 45% pour l'Afrique du nord (Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Tunisie). L'Algérie et le Maroc captent près de 40% du total réalisé. Les autres "grandes" destinations sont les pays du Moyen-Orient (principalement Arabie Saoudite), avec près de 17% du total exporté.

En ce qui concerne le maïs, la Roumanie consolide sa place de premier pays exportateur de l'UE acquise depuis la campagne 2008/09, et devrait réaliser selon nos estimations près de 65% du total exporté vers les pays tiers (2,7 Mt), prouvant ainsi sa compétitivité sur le marché mondial, malgré la formidable concurrence de l'Ukraine voisine.

Pour les exportations de maïs, les destinations ne sont pas très différentes de celles du blé tendre. Les deux grandes régions importatrices de maïs communautaire sont l'Afrique du nord (35%), et le Moyen-Orient (20%). Notons que l'Egypte absorbe à elle seule 15% des exportations de maïs de l'UE vers les pays tiers. Le Japon et la Corée du Sud se révèlent également être d'importants débouchés pour le maïs de l'Union Européenne, à hauteur de 10% du total exporté pour chacun des deux pays.

Avec un potentiel exportable toutes céréales de 22,7 Mt (estimation CIC), l'Union européenne perdrait sa place de deuxième exportateur mondial derrière les Etats-Unis acquise en 2010/11. Elle serait en 2011/12 le cinquième exportateur mondial. Elle n'en reste pas moins un acteur privilégié sur les marchés internationaux, par relative régularité de sa production et la diversité de son offre, tant du point de vue qualitatif que de ses points de sortie.

> Retour des pluies en Europe occidentale

L'évolution des cours à été influencée ces derniers mois par le manque de précipitations, mobilisant l'attention sur les marchés, notamment en Europe occidentale, où la sécheresse à sévi ces derniers mois. Comme nous l'avions fait remarquer dans les numéros précédents, de nombreux pays de l'Union européenne (France, Espagne, Portugal, Angleterre, Italie du nord, Pologne et République Tchèque) ont connu un déficit hydrique laissant planer le spectre d'une perte de rendement significative. Cette perspective semble s'estomper quelque peu, au grand soulagement des opérateurs. Au Royaume-Uni, en particulier dans les importantes régions de production du sud-est et de l'East Anglia, des pluies abondantes largement supérieures à la moyenne sont tombées, et l'optimisme revient quant aux récoltes. De fortes pluies sont également tombées en Espagne tout au long du mois d'avril. Cependant, les craintes se font toujours ressentir, notamment en Andalousie, qui, rappelons-le, concentre plus de 70% de la production nationale de blé dur.

FRANCE : ESTIMATIONS D'ENSEMENCEMENTS

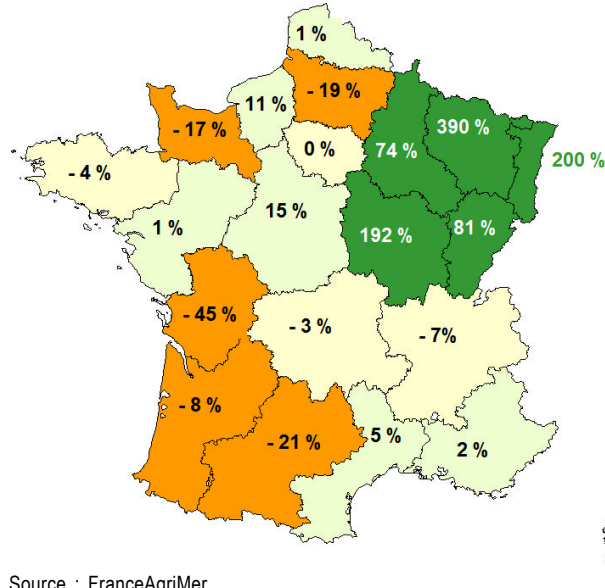
> Hausse des surfaces d'orges de printemps

La sole des orges augmenterait de plus de 15 % par rapport à 2011. Cet accroissement concernerait près de la moitié des régions françaises mais les plus fortes progressions sont constatées dans l'Est de la France (Lorraine, Champagne-Ardenne et Bourgogne). Ces perspectives sont la conséquence des différents épisodes de gel constatés en février. Les surfaces de cultures d'hiver détruites par les vagues de froid successives ont été ressemées au printemps (les resemis ayant principalement bénéficié aux orges de printemps).

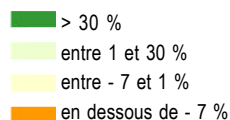
Les premières estimations d'ensemencements d'orges de printemps font ainsi apparaître une extension de la sole de 76 % (soit près de 375 000 ha de plus qu'en 2011 !). Cette dernière atteindrait ainsi son plus haut niveau depuis 1982, à 866 000 ha. La Champagne-Ardenne, principale région productrice, verrait ses surfaces progresser de 74 %. La Lorraine, pour sa part, multiplierait par 5 sa sole d'orges de printemps et deviendrait ainsi la deuxième région productrice de l'Hexagone.

A l'inverse, la sole des orges d'hiver diminue. Elle devrait ainsi reculer de près de 13 % à 917 000 ha, soit une baisse de près de 36 000 ha, ce qui correspond aux surfaces les plus réduites depuis 35 ans. Il faut, en effet remonter à 1976 pour trouver une sole d'orge d'hiver aussi réduite.

Évolution des surfaces ensemencées en orges de printemps pour la récolte 2012



Source : FranceAgriMer



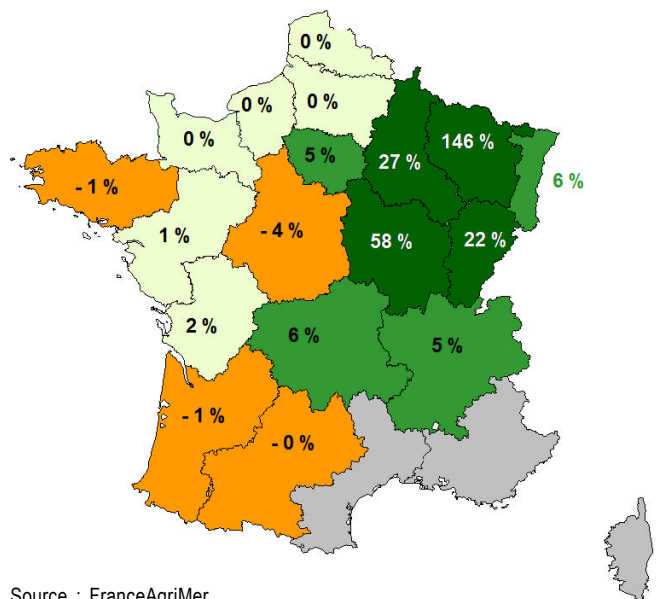
> Augmentation des semis de maïs

Les ensemencements de maïs sont estimés en hausse de 5 %, soit environ 75 000 ha par rapport à 2011. Les surfaces de maïs devraient ainsi s'élever à 1,62 Mha en 2012. Ce niveau qui n'est qu'une première évaluation de la sole de maïs par les Délégations régionales de FranceAgriMer, est supérieur à la moyenne des emblavements des cinq dernières campagnes. Les régions qui connaissent les plus fortes progressions de leurs surfaces en maïs se situeraient, là encore, dans l'Est de la France A l'inverse, la région Centre, la Bretagne et le Sud-ouest de la France enregistreraient un recul des surfaces ensemencées (avec respectivement - 4 %, - 1 %, - 0,7 % en Aquitaine et - 0,4 % en Midi-Pyrénées) , les restrictions d'irrigation jouant en faveur du développement de cultures moins gourmandes en eau.

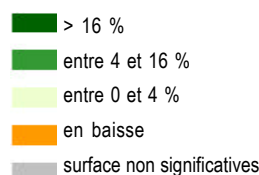
> Diminution des surfaces de blé tendre

Les superficies de blé tendre sont estimées en baisse de plus de 5 % : elles dépasseraient tout juste les 4,7 Mha pour la récolte 2012 et retrouveraient ainsi un niveau proche de celui enregistré lors de la campagne 2009/10. Ce recul des surfaces est encore une fois la conséquence des dégâts du gel enregistré cet hiver.

Évolution des surfaces ensemencées en maïs pour la récolte 2012



Source : FranceAgriMer



La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.
 Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - C. Babarit/christophe.babarit@franceagrimer.fr
 T. Champagnol/thibaut.champagnol@franceagrimer.fr - O. Le Lamer/olivia.le-lamer@franceagrimer.fr -
 Copyright 2012 : N° ISSN 2115-3000 - tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -
 Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
 www.agriculture.gouv.fr